

La MAGCP, Centre d'Art Contemporain d'Intérêt National recrute son directeur (F/H)

La Maison des Arts Georges et Claude Pompidou, centre d'art contemporain labellisé « d'intérêt national » en 2018, a été fondée en 1989 au sein d'un territoire rural, dans la commune de Cajarc, au nord de la région Occitanie.

Structure associative, la MAGCP promeut la création contemporaine, la recherche et l'expérimentation, la production et la transmission vers le plus large public. Afin de mettre en œuvre son projet artistique et culturel, elle bénéficie du soutien de l'État, de la Région Occitanie, du Département du Lot et dispose de locaux permanents à Cajarc (bureaux et salles d'expositions), à Saint-Cirq Lapopie (Maisons Daura, résidences internationales d'artistes). La MAGCP s'inscrit depuis de nombreuses années dans les réseaux régionaux, nationaux et européens des arts contemporains.

Missions du directeur (F/H)

Dans le cadre des orientations fixées par le conseil d'administration, le directeur (F/H) assure la direction artistique et la direction générale de l'établissement.

À ce titre, il/elle élabore et met en œuvre un projet artistique et culturel ambitieux et assure la gestion des ressources.

Les missions comprennent notamment :

- la conception d'un projet artistique et culturel original, prenant en compte le contexte de son implantation : orientations et choix stratégiques en matière de soutien à la création, diffusion, recherche et expérimentation, sensibilisation à la création ;
- la mise en œuvre d'une programmation artistique dynamique et cohérente : organisation d'expositions et d'événements, production d'œuvres, accompagnement des artistes accueillis en résidence,
- la mise en œuvre d'une politique de développement des publics qui favorise l'inscription territoriale et la fréquentation des actions dans et hors les murs, ainsi que les actions innovantes en termes de médiation visant le plus large public,
- l'inscription de ces actions dans les réseaux (locaux, nationaux, internationaux) de l'art contemporain, le développement de partenariats et la recherche de coopération,
- la gestion administrative et financière : veiller à la bonne gestion des ressources financières nécessaires au fonctionnement de la structure, définir une stratégie de développement, initier de nouveaux partenariats, travailler en relation avec les partenaires publics financeurs de l'établissement.
- l'animation et la coordination d'une équipe de 5 personnes dans le cadre d'un dialogue social de qualité : administration, médiation, communication, régie, accueil.

Profil et compétences

Connaissance approfondie de la création contemporaine en arts visuels et contemporains ainsi qu'en histoire de l'art.

Expérience significative dans la direction de projet et la gestion d'une institution culturelle et artistique (minimum 5 ans) comprenant l'animation d'une équipe, la gestion d'un budget.

Capacité à innover et à intégrer la singularité de la MAGCP, notamment la mise en synergie d'une activité quotidienne en milieu rural, le rapport à différents publics.

Qualités humaines et relationnelles.

Bonne pratique des techniques d'information et de communication, des nouvelles technologies, aisance rédactionnelle, esprit d'ouverture et de partage.

Maîtrise des principaux outils informatiques.

Disponibilité et présence au sein de la structure (obligation de résidence).

Permis B.

Anglais courant.

Candidatures

Les candidats devront impérativement se référer au décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques (www.legifrance.gouv.fr) et à l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatives au label « Centre d'art contemporain d'intérêt national ».

Une note d'orientation sera fournie aux candidats admis à présenter un projet.

Adresser un CV détaillé et une lettre de motivation **au plus tard le 15 janvier 2021** par courriel à Monsieur le Président de la MAGCP (recrutement@magcp.fr)

Prise de fonction : 19 juillet 2020.

Rémunération : selon profil et expérience, convention collective de l'animation.

Informations complémentaires : www.magcp.fr